
SECRETARIAT GENERAL



Campagne Nationale d'Information et de Sensibilisation sur les Risques de la Migration Irrégulière (édition 2009)

Termes de référence

1. Contexte et justification

Le Mali est un pays de vieille tradition migratoire et cela vers de multiples destinations à travers tous les continents. De sources proches de la Délégation Générale des Maliens de l'extérieur (DGME), on estime à 4 millions le nombre de Maliens établis à l'étranger dont plus de 3,5 millions en Afrique sur lesquelles près de deux (2) millions vivraient dans la seule Côte d'Ivoire. La diaspora malienne représenterait environ le 1/3 de la population totale du pays. Les raisons de l'émigration des Maliens dans la majorité des cas irrégulière, sont suffisamment documentées et se résument à l'enclavement du pays, à l'insécurité environnementale (sécheresse, irrégularité des pluies) et alimentaire, la pauvreté des populations, l'insuffisance d'opportunités d'emploi assez rémunérateur. Il faut ajouter à tout cela un contexte international défavorable (hausse vertigineuse du prix des hydrocarbures et des produits manufacturés, détérioration des termes de l'échange, la crise financière internationale).

Depuis 2005, le pays est largement confronté aux conséquences désastreuses des migrations irrégulières. Celles-ci se traduisent par un très grand nombre de refoulés et d'expulsés, de disparitions et même de morts avérés dans les océans ou à travers le Sahara. La DGME enregistre au total en 2008, 1410 expulsés et refoulés provenant principalement de la Libye, de l'Espagne et de la France. Face à cette situation, le Gouvernement à travers le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, ainsi que les autres ministères concernés par les questions migratoires (Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile, en l'occurrence), dans le cadre de leurs missions respectives se sont venus au secours des compatriotes en détresse chaque fois que des cas d'expulsion et de refoulement de pays tiers se présentent.

En plus des actions d'urgence en faveur des refoulés et des expulsés et autres rapatriés, le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine a mis en place un programme de réinsertion socioéconomique à travers la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME) et le Centre

d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) en faveur des membres des associations de migrants. Cependant pour attirer l'attention des compatriotes sur les risques et dangers de la migration irrégulière et ne pas davantage alimenter le réseau des passeurs tout le long des parcours migratoires, mais sans ne jamais remettre en cause la liberté de circulation qui est un droit fondamental reconnu pour tous les Maliens, le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine en rapport avec ses partenaires (dont l'OIM) a organisé en 2008 une campagne dont l'objectif était l'information et la sensibilisation des populations. Cette campagne a reçu un écho favorable car une prise de conscience est entrain de s'opérer auprès de la population sur les dangers de la migration irrégulière. Cela se manifeste par un développement fulgurant du phénomène associatif autour des questions migratoires ainsi que les activités de sensibilisation et d'assistance que les associations mènent auprès des migrants potentiels.

Pour consolider les acquis de la campagne 2008 et atteindre encore un très large public, le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine organise, de septembre à décembre, l'édition 2009 de la Campagne Nationale d'Information et de Sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière.

2. Les objectifs

Les objectifs de cette édition 2009 de la Campagne Nationale d'Information et de Sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière se déclinent ainsi qu'il suit.

2.1 Objectifs généraux

- Informer et sensibiliser les migrants potentiels et les populations sur les risques et dangers de la migration irrégulière en vue de favoriser une prise de conscience des jeunes, des parents et des communautés de l'importance et des avantages d'une migration informée et consciente s'effectuant dans le strict respect des lois et procédures établies par les pays de transit et de destination,
- Informer les migrants potentiels, les parents et les communautés sur les possibilités d'insertion professionnelle offertes sur place au Mali,
- Sensibiliser les partenaires techniques et financiers au développement des zones de départ des migrants.

2.2 Objectifs spécifiques

Informers les autorités administratives, politiques et religieuses, la société civile des huit (8) régions et du district de Bamako par rapport à la campagne d'information et de sensibilisation sur les risques de la migration (contexte et justification, objectifs, résultats attendus),

Mener des activités d'information et de sensibilisation sur les risques et dangers de la migration irrégulière dans les huit (8) régions et le district de Bamako en partenariat avec les départements ministériels impliqués dans les questions migratoires, les autorités administratives, politiques et religieuses, la société civile, les partenaires au développement,

Mener des activités d'information et de sensibilisation à l'endroit des migrants potentiels, les parents et les communautés sur les avantages d'une migration informée et consciente s'effectuant dans le strict respect des lois et procédures établies par les pays de transit et de destination,

Organiser des journées d'information à l'intention des migrants potentiels, les parents et les communautés sur les possibilités d'insertion professionnelle offertes sur place au Mali,

Organiser des rencontres d'échange avec les partenaires au développement sur les stratégies de développement des zones de départ des migrants

3. Résultats attendus

- Les autorités administratives, politiques et religieuses, la société civile des huit (8) régions et du district de Bamako sont informées par rapport à la campagne d'information et de sensibilisation sur les risques de la migration (contexte et justification, objectifs, résultats attendus),

- Des activités d'information et de sensibilisation sur les risques et dangers de la migration irrégulière sont menées dans les huit (8) régions et le district de Bamako en partenariat avec les départements ministériels impliqués dans les questions migratoires, les autorités administratives, politiques et religieuses, la société civile, les partenaires au développement,

- Des activités d'information et de sensibilisation sont menées à l'endroit des migrants potentiels, les parents et les communautés sur les avantages d'une migration informée et consciente s'effectuant dans le strict respect des lois et procédures établies par les pays de transit et de destination,

- Des journées d'information sont organisées à l'intention des migrants potentiels, les parents et les communautés sur les possibilités d'insertion professionnelle offertes sur place au Mali,

- Des rencontres d'échange sont organisées avec les partenaires au développement sur les stratégies de développement des zones de départ des migrants.

4. Méthodologie

La Campagne Nationale d'Information et de Sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière (édition 2009) est organisée en deux phases : une phase préparatoire et une phase opérationnelle.

4.1 La phase préparatoire

Cette phase consiste à :

- l'élaboration d'un plan d'actions (activités à mener, tâches, chronogramme, responsabilité, budget des activités),

- l'élaboration d'un plan de communication de la campagne,

- l'organisation d'une mission préparatoire dans les huit (8) régions du Mali dans le but d'informer les autorités administratives, politiques et la société civile la campagne d'information et de sensibilisation sur les risques de la migration (contexte et justification, objectifs, résultats attendus), de planifier et de budgétiser les activités à mener,

- prise de contact avec les structures et organisations partenaires, la société civile en vue de leur implication dans la campagne

- la production des supports de la campagne (affiches, banderoles, Tee-shirts, casquettes et autres gadgets),

- la production en français et dans les langues nationales de sketches TV,

- la production de pièces de théâtre par les comédiens de la place

- la production de chansons (concours entre les artistes ?) sur les risques et dangers de la migration clandestine,
- production d'une mascotte ou d'un logo de la campagne,
- l'impression de pages pour la campagne,

4.2 La phase opérationnelle

La phase opérationnelle comprend :

- le lancement officiel de la campagne,
- missions de mise en œuvre de la campagne dans les régions,
- conférences à Bamako et dans les régions,
- manifestations culturelles à Bamako et dans les régions,
- émissions sur la chaîne ORTM (radio et TV) et les radios libres sur les risques de la migration irrégulière,
- salon de partage d'expériences réussies par les jeunes restés sur place : présentation des expériences (conférences, expositions), présentation de kits d'emploi par l'ANPE, l'APEJ, etc.
- symposium avec les partenaires au développement sur les contraintes et les stratégies de développement des zones de départ des migrants,
- clôture de la campagne le 18 décembre, journée internationale des migrants.

5. Chronogramme du déroulement de la campagne

La campagne se déroulera selon le chronogramme suivant :

Activités	Chronogramme			
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
5.1 Phase préparatoire				
Elaboration d'un plan d'actions (activités à mener, tâches, chronogramme, responsabilité, budget des activités),	1-30			
Elaboration d'un plan de communication de la campagne	1-30			
Organisation d'une mission préparatoire dans les huit (8) régions du Mali		5-9		
Prise de contact avec les structures et organisations partenaires		12-17		
Production des supports de la campagne		1-31		
Production de sketches TV (français, langues nationales)		1-31		
Production de pièces de théâtre		1-31		
Production de chansons		1-31		
Production d'une mascotte ou d'un logo de la campagne		1-31		

Impression de pagnes pour la campagne		1-31		
5.2 Phase opérationnelle				
Lancement officiel de la campagne			1 ^{er}	
Missions de mise en oeuvre de la campagne dans les régions			2-30	
Conférences à Bamako et dans les régions			2-30	
Manifestations culturelles à Bamako et dans les régions			2-30	
Emissions sur la chaîne TV et les radios	-	-	2-30	-
Salon de partage d'expériences réussies de jeunes restés sur place				11-12
Symposium sur les stratégies de développement des zones de départ des migrants				2
Rencontres d'échange avec les partenaires au développement sur la problématique migratoire			9	
Clôture de la campagne le 18 décembre				18